

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE VIENNE
Canton de St JEAN-DE-BOURNAY

COMMUNE DE TRAMOLÉ

Nombre de Conseillers :
En exercice : 11
Présents : 7
Votants : 7

Envoyé en préfecture le 06/01/2014
Reçu en préfecture le 06/01/2014
Affiché le 
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2013-47

L'an deux mil treize,
Le 11 décembre à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
S'est réuni en session ordinaire, à la mairie,
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire.

Date de la convocation : 5 décembre 2013

Objet : Approbation du rapport d'activité 2012 du Syndicat Intercommunal du Val d'Agny

PRESENTS: Jean-Michel DREVET, Michel PERRET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Christophe BUTTIN (arrivée 9h30), Maurice BONNET-PIRON, Thomas LAQUERRIERE (départ 9h30)

EXCUSEES: Françoise GOYET, Céline MAGNINO, Stéphanie GEORGES, Maryline BELLAVIGNA

M. Michel PERRET a été élu secrétaire de séance.

M. le maire présente le rapport annuel d'activité pour l'année 2012 du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de l'Agny.

Vu le code général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport ci-dessus présenté,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

PREND ACTE à l'unanimité du rapport de l'exercice 2012 du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de l'Agny sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Jean-Michel DREVET,
Maire.



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
Transmis à la Sous Préfecture de VIENNE
Visé par le contrôle de la légalité, Certifié exécutoire et affiché
Fait à TRAMOLÉ le : 11/12/13